



Mairie de CUZY

11 rue de la Mairie

Procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 20 juin 2024 – 14H00

Date de convocation : 13.06.2024

Etaient Présents : Mme Edith PERRAUDIN – M. Thierry BUISSON – M. David LOCTIN – Mme Dominique RATEL – M. Bruno PLANTARD – M. Jérôme BERTHIER

Pouvoirs : Mme Marie VAUTRIN à Anne-Claude GRANGÉ

Absents excusés : Mme Anne-Claude GRANGÉ – M. Serge BRIET

Absents : M. David MARTINET – Mme Samantha HARDY

Secrétaire de séance: Thierry BUISSON

• Approbation du PV de la séance du 21 mars 2024

1 – Présentation EDF Renouvelable

Présentation par les représentants d'EDF Renouvelables pour l'installation de panneaux grivoltaïques sur des parcelles agricoles privées, en partie à Cuzy.

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal n'a pas compétence à accepter ou refuser ce type de projets, et qu'il s'agit seulement, par cette présentation, d'en prendre connaissance.

Après intervention de la Société EDF Renouvelables France pour présentation aux membres du Conseil Municipal de leur projet agrivoltaïque sur le territoire de la commune,

Conformément aux dispositions des articles 432-12 du Code Pénal et L.2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Serge BRIET et Madame Anne-Claude GRANGÉ ne participent ni au débat ni au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par : **5 voix Pour, 1 voix Contre**

- **PREND** acte du projet de la société EDF Renouvelables France présenté au conseil le 20 juin 2024. Il consisterait en l'implantation de panneaux photovoltaïques. Le projet serait de nature agrivoltaïque.
- **DÉCIDE** de ne pas s'opposer à la poursuite des études sur ce projet.
- **DONNERA** un avis définitif sur ce projet lorsque celui-ci aura été détaillé et que les résultats de l'ensemble études seront connus.

2 – Devis

Le Maire présente aux Conseillers Municipaux les devis suivants pour la voirie communale et le cimetière (voir page 2):

- Les Conseillers choisissent la réfection de la route en enrobé, si la Commune de Montmort est d'accord, cette voie étant mitoyenne. M. BUISSON, 2^{ème} adjoint délégué à la voirie, se charge de contacter le Maire pour trouver un accord.
- Réfection cimetière : le Conseil Municipal prend connaissance des devis proposés, M. LOCTIN suggère de privilégier la végétalisation des allées : des devis supplémentaires seront donc demandés et présentés lors de la prochaine réunion.
- M. Gilles MARION, qui entretien en partie les espaces verts de la Commune, sera charger de la « remise en état » de la végétation du cimetière.

<u>Prestation</u>	<u>Entreprise</u>	<u>Montant</u>
VOIRIE		
Reprofilage (<i>BOUHET = grave émulsion / DESCHAMPS = concassé 0/80)</i> Bicouche Balayage	BOUHET	22 356.00 HT
	DESCHAMPS 1	26 990.22 HT
	DESCHAMPS 2	39 815.00 HT
Reprofilage enrobé pleine largeur	BOUHET	32 683.50 HT
CIMETIÈRE		
Béton balayé (1 allée) Grille évacuation eau Columbarium	CHAPEY	15 385.00 HT
Grave ciment blanche Bordures Puits perdu Constat huissier	BOUHET	41 038.75 HT
ENTRETIEN CIMETIÈRE		
Coupe à la débroussailleuse Tonte Ramassage de tous les déchets	Gilles MARION	588.45 TTC / passage
Débroussaillage allées 6 passages	CHAPEY	4 680.00 TTC Soit 780 € / passage

3 – Questions diverses

- Le Conseil Municipal met en place le bureau des élections pour les élections législatives 2024

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 15h50.

Le secrétaire de séance,
Serge BRIET

Le Maire,
Edith PERRAUDIN